

## PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la Municipalité

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par la soussignée, Johanne Simms, directrice générale adjointe de la Municipalité :**

**À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure présentée par Madame Lyne Tremblay, 18, avenue de la Grève, à Saint-Michel-de-Bellechasse, concernant le lot 6 314 330 dans la zone 26-Hb.**

Prenez avis que le Conseil de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

Le projet consiste à construire une résidence 8,23 mètres x 10,97 mètres (27 pieds X 36 pieds), donc d'une superficie totale de 90,28 mètres carrés, alors que le terrain est déjà doté d'un bâtiment actuel (garage) de 92,65 mètres carrés.

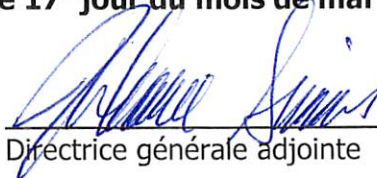
L'effet de cette dérogation, si elle est accordée, sera d'autoriser le projet en question malgré l'application de l'article 35 suivant du règlement de zonage n° 430-2013 :

Art. 35 (zonage) :

*La superficie totale occupée par l'ensemble des bâtiments complémentaires ne doit pas être supérieure à :*  
*-la superficie au sol du bâtiment principal ;*

Le Conseil municipal statuera sur cette demande lors de la séance du 3 juin 2019 à 20h, au Centre communautaire, 129, Route 132 Est. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil.

**DONNÉ à Saint-Michel-de-Bellechasse le 17<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille dix-neuf.**



Directrice générale adjointe

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION ( Article 420)

Je, soussignée, Johanne Simms, directrice générale adjointe, résidente à Saint-Michel-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 15h30 et 17h30, le 16<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019, au Centre communautaire, 129, Route 132 Est et sur le site internet de la Municipalité au [www.stmicheldebellechasse.ca](http://www.stmicheldebellechasse.ca). EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019.



Directrice générale adjointe